L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

Jours de publication durant l'été :
MARDI, JEUDI & SAMEDI.

MARDI, (MATIN) 14 AOUT 1832.

TICKET RÉPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT,

ANDREW JACKSON,

DU TENNESSEE.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

MARTIN VAN BUREN.

DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.

POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT.

Premier District,	J. B. PLAUCHE',
Second District,	THOMAS W. SCOTT,
Troisième District,	TRASIMOND LANDRY,
Quatrième District,	ALEX. MOUTON,
Cinquieme District,	PLACIDE BOSSIER.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 août.

On trouvera dans la 4ème. page de notre feuille la fin de l'apperçu du Discours de M. Benton. Nous donnerons dans notre prochain No. celui de M. White (du Missouri.) Faute de place, nous avons été obligés de mettre plusieurs avis français sur la 1ère. page.

Nous apprenons avec un bien vif regret, que, soit malveillance, soit ignorance, quelques personnes ont interprété de la plus étrange manière l'article dans lequel nous avons annoncé, il y a quelques jours, que les degrés A. M. et A. B. avaient été conférés à deux de nos jeunes contoyens, au collège de Georgetown. En parlant de M. ALEXANDRE DIMITRY nous avons dit "*que des raisons particulières nous privaient de faire son éloge.*" On a prêté à ces paroles un sens si extraordinaire, tellement éloigné de notre pensée, que nous en avons été vivement affligés et que pour l'honneur d'une famille que nous estimons plus que personne, et d'un jeune littérateur qui sera un jour l'orgueil de son pays, nous croyons devoir nous expliquer ici de manière à ne laisser aucun doute à personne. Les *raisons particulières* qui ont arrêté la louange sur nos lèvres en parlant de M. DIMITRY seront appréciées par chacun, quand on saura qu'*il est attaché à la rédaction de la partie anglaise de l'Abeille*, et que par un sentiment de délicatesse nous ne pouvions pas nous charger de faire l'éloge de notre collaborateur.

Les journaux de New-York sont du 31 juillet. Le brick *Glascow*, venu de Liverpool, a apporté des papiers de cette ville du 18 juin et de Londres du 16.

Le correspondant de L'*Albion* de Liverpool, lui écrit sous la date de Londres le 16 juin, à 7 heures et demie : "Le paquebot le *Spey* est arrivé à Falmouth le 14 du courant, en quatre-vingt-huit heures du Tage. La nouvelle que ce navire avait vu l'expédition de don Pedro approcher de la côte a excité beaucoup d'intérêt ; mais, après de nouvelles informations, on a su que quoique ce navire fût parti de Lisbonne le 10, il n'apportait aucune nouvelle de la flotte impériale sortie de St.-Michel.

"Néanmoins, on avait reçu à Lisbonne, le 5, quelques informations sur l'expédition de don Pédro, par la goëlette *Lady-Brougham*, capitaine FORBES, partie de Tercère le 31 mai. Le capitaine a vu l'embarquement et le départ de don Pédro et de ses troupes, de Tercère pour St.-Michel, où ils devaient être rejoints par d'autres navires et d'autres troupes. En passant devant St. Michel, le 1er. la goëlette *Lady Brougham* a vu quarante deux navires dans la rade, y compris deux frégates, deux bricks, &c. Si ces navires n'étaient pas entièrement prêts, ils ont dû être forcés d'attendre plusieurs jours, car le temps était si mauvais que l'embarquement des troupes devait être tout-à-fait impraticable.

"Les forces de l'armée de don Pedro, d'après le capitaine Forbes, s'élèvent à 17,000 hommes, bien disciplinés, animés du meilleur esprit, et bien pourvus de munitions de toute espèce. Le Spey a laissé l'*Asia*, le *Britannia*, le *Caledonia* et le reste de notre escadre qui croisaient devant le Tage. La frégate américaine la *Constellation* y est arrivée ; elle vient demander à Miguel satisfaction pour les agressions commises sur la personne et les propriétés de plusieurs citoyens américains."

CHOLÉRA.—Nous voyons avec plaisir que ce terrible fléau commence à diminuer à New-York, comme on le verra par le rapport suivant des cinq dernières journées :

26 juillet	—	141 cas	— 55 décès.
27 "		122	46
28 "		145	68
29 "		122	89
30 "		103	39

A Brooklyne, le 28, il y avait eu 23 cas nouveaux et 7 décès. A Buffalo, on comptait 30 cas nouveaux, au 25. A Albany, le 26, 40 cas et 15 décès. A Philadelphie, le 26, 6 cas et 1 décès; le lendemain, à midi, 15 cas et 7 décès. Le choléra s'est déclaré à Norfolk le 26, et dans l'espace de cinq jours il n'y avait eu que 3 décès; mais à Portsmouth 25 personnes ont succombé à cette maladie.

Par la goëlette *Emperor*, arrivée samedi dernier de Tampico, d'où elle est partie le 1er. de ce mois, nous avons reçu nos liasses jusqu'au 28 juillet. Une de ces feuilles contient un acte de la municipalité de Tampico de Tamaulipas, par lequel le général Manuel Gomez Pédraza est proclamé président légitime de la république, et Anastasio Bustamante déclaré avoir usurpé le pouvoir exécutif de la fédération. Cet acte est signé par tous les officiers civils et militaires de cette ville. Des dépêches reçues du colonel Moctezuma annoncent qu'il était devant San-Luis de Potosi, avec une forte division ; et on pensait que sa prochaine dépêche ferait savoir son entrée dans cette ville importante. La nouvelle la plus agréable pour les partisans de la cause de Santa-Anna est la déclaration de l'Etat de Zacatecas contre le gouvernement actuel. La législature s'étant assemblée le 10 juillet, a déclaré que lorsque les Etats ont adopté le plan de Jalapa, c'était dans l'idée que l'ordre constitutionnel serait rétabli dans la république ; mais que Bustamante, loin de tendre à ce but comme il l'avait promis, occupe inconstitutionnellement le fauteuil présidentiel, et que pour s'y maintenir il a violé, à différentes fois, la charte constitutionnelle de la république ; que pour obtenir de lui le renvoi de ses ministres, il a fallu recourir aux armes et allumer la guerre civile ; que pour faire cesser cette guerre, il faut placer à la présidence l'homme qui a été légitimement élu en septembre 1828, don Manuel Gomez-Pédraza, lequel a été déjà appelé par le général Santa-Anna et plusieurs autres chefs et officiers. En conséquence, la législature déclare reconnaître Gomez-Pédraza comme président constitutionnel de la république, et met 6000 hommes de milice à la disposition du gouverneur pour soutenir le décret dont il s'agit, en lui accordant le droit de disposer des fonds qu'il jugera nécessaires pour mettre cette force en activité de service.

La *conducta* de l'intérieur, qui doit apporter à Tampico deux millions de piastres, était attendue à chaque instant. Une des goëlettes de notre port a différé son départ, à cause de cette *conducta*, dont une grande partie appartient à des négocians de la Nlle-Orléans.

Aux dernières dates de Buénos-Ayres, le sloop des Etats-Unis le *Peacock*, parti de Charleston, était en rivière ; on se rappelle que ce navire a pour passager notre chargé d'affaires près ce gouvernement.

Le pied fourchu de l'aristocratie apparaît de temps en temps au public, de dessous le manteau de républicanisme dont se couvre l'opposition actuelle. Le plus profond mépris pour le peuple, envers lequel elle n'a pas renoncé à l'*Odi profanum vulgus*, uni à l'idée de l'existence d'une classe qui est "mieux informée", vers laquelle "les ignorants élèvent avec plaisir leurs regards," leur échappe souvent dans leurs momens de laisser-aller. L'immaculé juge Brackenridge, ci-devant de la Floride, qui avait été silencieux comme la tombe, sur "le caractère arbitraire et intraitable, la fourberie et l'hypocrisie consommées, la basse ruse, l'ignorance, les préjugés illibéraux, l'insatiable esprit de vengeance et l'immense appétit de pouvoir" du général Jackson, jusqu'au moment où sa mission devait expirer, mais qui depuis a cessé de clairer le public sur ces matières, dans une série de lettres que les feuilles de l'opposition copient avec la plus grande avidité, vient de manifester pour le peuple le plus audacieux mépris dont nous ayons vu depuis long temps un échantillon. En parlant de la popularité du général Jackson, il dit :

"En même temps que, sur d'autres matières, les ignorants élèvent avec plaisir leurs regards vers ceux de leurs concitoyens qui sont mieux informés, ou qui sont dans une position plus favorable; à l'égard du guerrier favori, ils se croient aussi compétents que personne pour décider; *ils croient en lui*, et approuvent en conséquence de la manière la plus implicite tout ce qu'il fait. C'est en vain que les hommes d'état assaient de les mettre en garde contre ces mesures, qui tendent à les plonger dans la ruine et l'esclavage ; l'idole a fixé leur *croyance*, et en matière de *foi* la raison est sans force."

Oui, il est vrai que le peuple *croit au général Jackson*. Il croit en lui parce qu'il ne l'a jamais trompé ; et il *continuera de croire en lui*, en dépit de toutes les misérables calomnies et de tous les faux rapports que pourra fabriquer contre lui cette "classe mieux informée," et dont ses presses sont si libérales. C'est en vain qu'elle espérait tarir les sources de la reconnaissance, qui jaillit du cœur de tout patriote pour conserver dans toute leur verdeur les lauriers du bienfaiteur du pays. Elle confesse aujourd'hui son erreur. LE PEUPLE SE CROIT AUSSI COMPETENT QUE PERSONNE POUR DÉCIDER. Elle aurait dû le savoir plus tôt : ignore-t-elle donc qu'un poëte a dit :

"Eh quoi ! pensent-ils endormir les vents ailés, arrêter les flots roulants, ou enchaîner le profond océan! Non, la vague indomptée méprise leur impuissante main : elle ne recule pas quand Canute commande."

La classe mieux informée n'enchaînera pas davantage l'enthousiasme du peuple, ou ne le détournera pas de son objet. Peuple téméraire et infatué, de la libre et républicaine Amérique, de l'Amérique éclairée, comment peux-tu avoir la coupable folie de "te croire capable de décider qui te doit gouverner !" Nous ne saurions trouver de mots convenables pour exprimer le sentiment d'exécration que nous inspire la lâcheté de l'Américain qui a osé faire cette insulte réfléchie à l'intelligence du peuple.

Il est réellement amusant d'observer les efforts continuels, mais infructueux, que fait l'opposition pour persuader au pays que le veto a excité une prodigieuse irritation. Quelqu'un apperçoit-il une grande exaspération dans son voisinage immédiat ou ailleurs ? S'il en voit, ou s'il croit en voir, dans cette ville du moins, il faut qu'à ce qu'il apperçoit réellement il ajoute dans son esprit l'effet produit sur lui par la lecture d'une couple de gazettes; où il faut qu'il soit doué d'une bien plus grande sagacité que le commun des hommes. Le fait est, qu'après la médiocre effervescence produite parmi quelques individus, avant l'arrivée et au moment même de l'arrivée du veto dans cette ville, le public s'est montré remarquablement froid et indifférent tranquille à cet égard.

Les *meetings* qui ont été convoqués en différents endroits, prouvent bien peu. Le parti opposé à ANDREW JACKSON a toujours été assez nombreux pour faire des assemblées publiques ; et aujourd'hui, ces assemblées ne sont que la répétion des moyens tentés si souvent durant les dernières années, pour faire illusion. Si ceux de nos concitoyens qui sont absents ou qui résident à une grande distance désirent connaître l'état de l'opinion publique ici, nous leur dirons que la grande majorité des habitans est aussi peu irritée, aussi calme, rafraîchie et tranquille que pourrait le desirer un médecin, si le cholera était à nos portes.

Pourquoi les hommes de l'opposition crient-ils constamment qu'ANDREW JACKSON est l'idole de ses défenseurs, et leur appliquent-ils toutes les épithètes insultantes que leur fournissent leurs têtes classiques ? Quoique ce soit une manière de raisonner des *Yankees* de faire tout d'abord une question et d'y répondre, nous l'adoptons dans cette occasion. Depuis l'époque où M. Clay fit ce fameux discours dans lequel il parlait "de Guerre, de peste et de famine", et qui fut sa déclaration de guerre contre l'administration actuelle, son parti s'est livré constamment et activement à des attaques personnelles contre le Président, et contre son administration entière. Tous ses actes ont été dénoncés—tous les moyens ont été mis en œuvre pour l'avilir—les plus sales accusations ont été si souvent répétées, que les échos du parti s'en sont fatigués. C'est contre ces dégoutantes et déhontées attaques que ses amis le défendent. Et c'est cette défense que l'on qualifie d'adulation—de parasitisme—d'idolâtrie—de servilité ! Avec de tels mots, accommodés à leur humeur bizarre, ils essaient de rendre Jackson ridicule. Si c'est là leur dernier espoir pour le renverser, il faut en vérité qu'ils comptent largement sur l'ignorance et la stupidité du peuple.

Nous poserons cette question aux hommes sincères de tous les partis : Pendant l'administration entière d'ANDREW JACKSON, n'a-t-il été adopté aucun acte qui mérite l'approbation de tous les partis ? Et nous en appelons à l'opposition pour signaler un seul acte qui n'ait pas été le thème des plus violentes attaques de la part de la presse. Elle semble avoir pris le contre-pied de la vieille maxime anglaise, que "le roi ne peut faillir." D'après elle, *le président ne fait rien de bien.*

Pour chaque acte que l'opposition pourra nous désigner comme n'ayant pas été critiqué par elle, nous nous engageons à lui montrer un acte de l'administration, que ses amis ont condamné. Nous sommes persuadés que nous en pouvons montrer autant qui ont été désapprouvés par nous qu'elle en a applaudis, et qu'ils coïncident, car chacun sait que les louanges de l'opposition ont été bien rares et données à de longs intervalles. Puis donc qu'elle est l'assaillante, elle ne doit pas trouver mauvais que ceux qui approuvent les mesures de l'administration les défendent ; et l'effort qu'elle tente pour changer la *défense en adulation* est un artifice aussi bas, aussi petit, aussi méprisable qu'il sera sans succès.

M. CLAY ET LA BANQUE DES E.-U.

(Extrait du discours prononcé par M. HENRY CLAY le 2 août 1830, à l'*Apollonian Garden* de Cincinnatti.)

"Quant à la Banque actuelle, dit M. CLAY, je crois qu'elle a été, en général, et surtout depuis quelques années, administrée avec beaucoup d'habileté et d'intégrité ; qu'elle a rempli toutes les espérances raisonnables de ceux qui l'ont constituée ; et je pense, avec les mêmes comptes, qu'elle s'est approchée autant que possible de l'égalisation du change. *Que la charte doive ou non être renouvelée dans six ans d'ici*, c'est une question qu'il conviendra de décider *d'après l'état du pays à cette époque.* Il sera nécessaire alors d'examiner avec soin la situation de la Banque et celle de l'Union. Il sera nécessaire de s'assurer de l'effet que produirait la liquidation de la dette publique ; quelle sera notre position financière, celle des banques locales, de notre commerce intérieur et extérieur, aussi bien que de tout ce qui a rapport au cours général de nos monnaies. En conséquence, je ne suis pas préparé à dire si la charte doit ou ne doit pas être renouvelée à l'expiration de son terme actuel. *La Banque peut devenir insolvable et perdre tous ses droits au renouvellement.* CETTE QUESTION EST PREMATUREE. *Peut-être ne vivrai-je pas assez pour m'en former une opinion. Elle appartient à la postérité*, et si cette postérité voulait avoir la bonté de décider pour nous quelques unes des questions pratiques qui nous embarrassent aujourd'hui, nous pourrions essayer de résoudre pour elle celle-ci, qui est encore si éloignée. *Telle qu'elle est*, ELLE DOIT ETRE AJOURNÉE INDEFINIMENT."

Est-ce bien le même HENRY CLAY, qui a prononcé un discours dans le sénat, le 12 juillet 1832, contre le veto apposé par le président au bill de la Banque, discours qui est publié dans le *National Intelligencer* du 28? Quelques-uns de ses amis voudront ils bien nous tirer d'embarras à cet égard ? Il y a du moins une singulière coïncidence entre le nom des orateurs des deux époques, malgré la disparité de leurs opinions.

Nous traduisons du *Com. Advertiser* de New-York, l'article suivant relatif au départ de JOSEPH BONAPARTE; nous pensons que cette pièce ne sera pas lue sans intérêt :

Le *Courrier des Etats-Unis* a attribué le départ précipité de son patron (Joseph Napoléon) pour l'Europe, à de pures motifs de famille. Cela peut être vrai; le dernier cri de sa mère mourante, et les prières touchantes d'une épouse dangereusement malade ont pu motiver ce voyage long et improvisé. Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point l'appel [illegible] a été pressant; mais du moins nous est-il [illegible] douter que les prières d'une épouse qui d[illegible] a refusé de s'associer à l'heureux exil de [illegible] aient pu être assez pressantes, assez urgentes [illegible] déterminer le comte de Survilliers au voy[illegible] qu'il vient d'entreprendre.

Nous sommes d'autant plus sceptiques sur ce sujet que nous sommes en possession d'un document semblable donné par le *Daily-Advertiser* de Boston quelques jours avant le départ de l'ex-roi, de Philadelphie; circonstance dont nous avons omis de parler d'après l'opinion répandue que le personnage en question désirait n'être annoncé que par sa présence sur les côtes d'Europe. Nous sommes fondés à reconnaître pour avérée l'arrivée d'un Français à Bordentown, et sa visite récente au comte de Survilliers; circonstances qui furent suivies de quelques changemens dans l'organisation de la maison du comte—Cet étranger arriva à Bordentown à une heure avancée dans la soirée, et y prit un appartement pour quelques jours. Il ne parlait pas anglais—Après s'être un peu reposé des fatigues de son voyage rapide de New York, et toujours dans la même soirée, il s'informa de la résidence du comte, et manifesta de l'empressement à savoir s'il était chez lui—sur l'affirmative, il demanda un guide et se fit conduire à son habitation. On ne le vit plus pendant deux ou trois jours, après quoi il revint de chez le comte à l'hôtel, d'où il repartit en toute hâte, pour s'embarquer, comme on le pense, pour l'Europe.

Jusqu'au moment de cet événement encore tout récent, il n'a été en aucune manière question du retour du comte dans l'ancien monde. Ses habitudes étaient les mêmes que par le passé; il s'occupait à bâtir quelques villages, dont il surveillait chaque jour les travaux en personne—mais à peine l'étranger fut-il parti que le bruit se répandit que le comte se disposait à partir pour l'Europe, et qu'à cet effet il avait remis le soin de ses affaires à un jurisconsulte distingué de Philadelphie, qui a l'habitude de passer l'été à Bordentown.

Brisons sur cette anecdote—dont les nuances peuvent être modifiées au gré de l'imagination—Mais si l'on fait un rapprochement des circonstances dont nous avons donné le détail, avec l'inquiétude qui règne en France; si l'on considère la soudaineté de ce voyage, et la lettre remarquable du comte, (à laquelle notre confrère de Boston fait allusion), lettre qui après la révolution des trois jours revendiquait le droit acquis par la famille de Bonaparte au trône de France, il y a certes de bonnes raisons de croire que ce voyage se rattache à des vues politiques—Il existe aussi à notre connaissance, une autre circonstance que nous pourrions citer à l'appui de notre assertion, si nous ne craignions en la publiant de compromettre la sûreté d'un illustre personnage en France—Nous parlons d'une entrevue qui eut lieu entre ce personnage et Joseph Napoléon, il y a quelques années, dans le N. Jersey, entrevue dans laquelle ce dernier déclara péremptoirement que le peuple français avait confié ses destinées à la famille de Napoléon, et qu'elle ne renoncerait jamais à ses droits au trône—La personne dont nous parlons avec cette réserve, a joué un rôle éminent dans la révolution des trois jours, mais est aujourd'hui grandement indisposée contre le gouvernement de Louis Philippe, et peut avoir vu avec plaisir les mouvemens insurrectionnels qui récemment ont suivi les funérailles du général Lamarque.

Ne devons-nous non plus inférer de *l'époque* du départ soudain de l'ex-roi? La France, depuis plusieurs mois, est dans un état de malaise et d'inquiétude. Le peuple français, malgré l'enthousiasme qu'il a manifesté quand Louis Philippe fut appelé par Lafayette au trône de France, à l'exclusion de la branche aînée des Bourbon, s'est vu bientôt cruellement désappointé. Le rétablissement de l'ancienne monarchie à la pointe des bayonnettes, en 1815—l'occupation militaire de la France par les puissances alliées, et les divers traités de paix auxquels elle fut obligée par la sainte-alliance de devenir partie, furent considérés comme des atteintes à l'honneur national. Le peuple se reportait avec douleur à ces époques, et après avoir renversé les usurpateurs d'un trône qu'ils avaient perdu par 40 ans d'exil, et créé un nouveau gouvernement, une nouvelle dynastie qu'il croyait nationale, il espérait que la France reprendrait tout-à-coup son ancienne attitude. Le géant terrassé un instant par les Liliputiens allait se relever plus terrible que jamais; telle était l'attente des révolutionnaires.

Mais non; le duc d'Orléans intriguait pour supplanter ses cousins, depuis 1825, sinon depuis le jour même de la restauration—Se trouvant enfin, au moment où il s'y attendait le moins, en possession de l'objet de son ambition, son attention s'est portée sur les moyens de le conserver—la révolution a été en grande partie l'ouvrage de ceux qui avaient peu à perdre et tout à attendre d'un changement—les hommes à argent se tinrent à l'écart à l'heure du danger; mais à peine l'odeur de la poudre se fut elle dissipée que le nouveau monarque fut entouré par ceux qui n'avaient pas combattu—par ceux dont les propriétés seraient mises en péril par un changement—par ceux qui s'étaient attachés à la fortune de Charles X, jusqu'au moment où échus de tout espoir, il leur fallut prêter un nouveau serment pour conserver leur or. Le nouveau roi et cette classe de ses sujets durent comprendre que si la France méconnaissait tous les traités basés sur la restauration, la rage de la sainte-alliance se réveillerait de nouveau, et que toute l'Europe courrait aux armes—qu'il en résulterait une lutte sanglante, dont le résultat devait être au moins considéré comme douteux—La paix, objet des vœux, des marchands, des capitalistes, des propriétaires, était donc aussi indispensable à la sécurité du roi de la révolution qu'elle l'était à ces différentes classes d'hommes—Sans le consentement des autres pouvoirs de l'Europe, il ne pouvait régner paisiblement—et avec l'activité des sentimens hostiles qu'ils laissaient percer, il y avait peu de chances de conserver seulement quelques mois le pouvoir; car bien que la France unie, et sur son sol, pût défier presque tout un *monde* armé, cependant il y avait plus que folie à ne pas voir qu'avec les intrigues des prêtres, le premier drapeau blanc arboré en France et défendu par une puissance étrangère serait un signe de ralliement autour duquel viendraient se grouper dans une attitude formidable tous les amis de la dynastie déchue.

Dans cette situation, Louis Philippe prêta facilement l'oreille aux conseils des amis de la paix et du bon ordre. Au lieu donc de marcher avec la révolution de juillet, dans laquelle ses auteurs voulaient trouver le rétablissement et la consolidation des principes de la grande révolution de 1789, le nouveau roi écarta le plus promptement possible ces amis de la révolution, et s'appuyant sur les principes et les hommes de la restauration, il s'attacha avec empressement à se concilier les membres de la sainte-alliance—Tous les traités existant entre la France et les puissances étrangères, sans en excepter les stipulations de celui de Vienne, les plus humiliantes pour l'orgueil de la nation, furent immédiatement reconnus et continués en force; et à peine le mois de miel de la révolution s'était-il écoulé, que Lafayette et ses amis les républicains s'apperçurent avec effroi, que le seul fruit qu'ils avaient recueilli de la révolution de juillet, était l'échange d'un Bourbon contre un autre Bourbon.

On ne saurait contester que le monarque ne fût placé dans une situation difficile. En marchant franchement avec la révolution, il devait renoncer à être reconnu par les autres potentats européens; mais d'un autre côté, il s'assurait, au moins pour le présent, l'appui de la multitude; appui qu'il a perdu et qu'il n'est plus en son pouvoir de recouvrer—Néanmoins, nous sommes portés à croire que vu les circonstances, il a suivi la route la plus prudente. Louis Philippe a été roi de *la tête aux pieds (every inch a king)* pendant deux ans; tandis que s'il se fût jeté dans le parti du gouvernement, le *peuple souverain* lui eût arraché le sceptre, ou que peut être un autre Waterloo eut amené une troisième restauration. (☞Ou *peut-être*, la France victorieuse encore une fois, avec ou sans Louis Philippe, eût englouti tous les rois de l'Europe.)

Quoiqu'il en soit, le mécontentement qui s'est manifesté dès la révolution de juillet, n'a fait que s'accroître jusqu'à ce jour; et nous ne pensons pas qu'il se soit écoulé un seul mois depuis que la France doit tant de bonheur et de liberté à sa révolution, où les soldats n'aient été appelés à défendre leur pays des horreurs de l'anarchie. La détermination prise par le gouvernement, de sauver la vie aux ministres de Charles X a désagréablement trompé la multitude. On a été mécontent du renvoi de Lafayette—le refus du gouvernement d'incorporer la Belgique à la France, d'épouser la cause des Polonais et celle des Italiens, a été un crime aux yeux de la révolution. Le mécontentement a été toujours croissant jusqu'à l'instant où des mains de Lafitte, le pouvoir passant dans celles de C. Périer, les griefs populaires ont éclaté d'une manière plus vive et plus énergique. Depuis lors Lafayette et le parti républicain tout entier ont suivi la lutte populaire dans les chambres.

C. Périer n'est plus; mais le roi paraît déterminé à suivre sa politique, la plus favorable au bonheur et à la sécurité du pays. Telle n'est pas néanmoins l'opinion de la masse; et les insurrections réitérées de Paris, les troubles de Lyon et de Grenoble, la troupe de ligne et la garde nationale appelées à s'armer contre le peuple, ces faits prouvent suffisamment l'impopularité du système adopté par le gouvernement—Ces désordres ont été assez étendus pour inspirer aux carlistes leurs tentatives désespérées dans la Vendée et dans le midi de la France. Ce parti n'est pas de nature à inspirer des craintes réelles au gouvernement; néanmoins ses escarmouches continuelles, son audace toujours croissante, d'un côté, et de l'autre des républicains et le parti bonapartiste répandu dans tout le royaume, ont amené le gouvernement à mettre cinq départemens et Paris même en état de siège.

Telle est la situation intérieure de la France, au moment où Joseph Bonaparte, fort et de ses propres antécédens et plus encore du nom du guerrier qui a fait trembler l'Europe, après seize ans de résidence paisible aux Etats-Unis, abandonne sa retraite, sur la visite d'un étranger, et veut précéder en France le bruit de son arrivée. Il part néanmoins précédé d'une proclamation récente encore, dans laquelle il revendique les droits de sa famille au trône de France. Débarquant en France ou en Angleterre, au moment où l'orage tonne avec tant de force, dans le conflit des opinions carlistes, bonapartistes et républicaines, appellera t on de Vienne le duc de Reichstadt pour renverser Louis-Philippe, ou si Napoléon II avait succombé à sa maladie, Joseph Bonaparte, héritier de Napoléon après son fils, serait-il élevé au trône par les partis les du gouvernement de Louis-Philippe ?

Et s'il fallait alors discuter le validité des titres de Louis Philippe d'un côté, et de la famille Napoléon de l'autre, qui sait que le premier n'a d'autre titre au trône que la possession, tandis que Napoléon y a été appelé par la presque unanimité des suffrages du peuple français ?

Louis-Philippe n'est roi ni de *droit divin*, ni par élection—la chambre qui l'a élu n'avait à cet effet aucun caractère légal pour donner un souverain au peuple français, dans l'état des choses; et la ratification de l'élection de Louis-Philippe n'ayant jamais été soumise à la sanction du peuple, il suit qu'il n'a aucun droit à la couronne, comme la tenant du peuple—il ne la porte que par la tolérance du peuple—ainsi sous le rapport de la légitimité, Napoléon II, et à défaut de celui-ci, le comte de Survilliers, ont des droits supérieurs aux siens. Nous ne saurions affirmer que le comte de Survilliers ait l'intention formelle de mettre le pied en France, mais son départ imprévu dans des circonstances telles que celles du jour, autorise au moins des conjectures. Et nous avons saisi cette occasion de communiquer nos pensées sur cette matière, ne fût-ce que comme diversion aux détails fatigans reproduites chaque jour par toutes nos gazettes sur le choléra.

BATON-ROUGE, 11 août.

Lundi dernier, 6 du courant, jour fixé par la Législature pour l'ouverture des sessions de la Cour Suprême, le quorum des Juges n'étant pas présent, la Cour a été ajournée jusqu'au lendemain. M. le juge Martin étant arrivé le mardi, la Cour a été organisée et a procédé à l'audition des différents appels qui lui ont été soumis.

Nous apprenons avec peine qu'une indisposition empêche M. le juge Porter d'assister à cette session.

(*Gazette*)

ST. LOUIS, 1er. août.

DEFAITE DES SAUVAGES.

Hier soir, par le bateau à vapeur *Enterprise*, on a reçu en ville des lettres qui donnent des détails sur le combat qui a eu lieu entre les troupes à cheval commandées par le colonel Dodge et les forces principales des sauvages, après les avoir poursuivis de près pendant cent milles. Les sauvages, à ce qu'il paraît, se dirigeaient vers le Mississipi avec l'intention de le traverser, mais se voyant serrés de près, ils ont été forcés de prendre la direction de la rivière Wisconsin afin de se réfugier dans une île de cette rivière, ou de la traverser pour gagner par là assez de temps pour se mettre à couvert en traversant le Mississipi. Cependant ils ont été atteints près du Wisconsin et défaits complètement, après une action d'une heure; et tous auraient été taillés en pièce, si l'obscurité n'eût favorisé leur fuite.

L'armée continue à les poursuivre, et le manque de vivres où ils se trouvent fait penser qu'on ne tardera pas à les atteindre.

La lettre suivante du colonel Dodge au capitaine Loomis donne les détails du combat:

(*Missouri Republican.*)

CAMP WISCONSIN, 22 juillet 1832.

Hier nous avons rencontré l'ennemi près du Wisconsin, et vis-à vis l'ancien village des Socks, après une poursuite de près de 100 milles. Nous n'avons eu qu'un mort et huit blessés. D'après le nombre des chevelures enlevées par les Winnebagoes, ou par les blancs, et celui des sauvages emportés du champ de bataille, nous devons leur avoir tué 40 hommes; on ne connaît pas le nombre des blessés; en jugeant d'après celui des morts il doit être considérable. Leur triste situation me fait penser que nous devons bientôt les atteindre de nouveau, à moins qu'ils ne descendent le Wisconsin par eau. Si vous pouviez braquer une pièce de manière à commander le Wisconsin, vous vous opposeriez ainsi à leur évasion par eau. Le général Atkinson arrivera à Blue Mounts le 24 avec les troupes régulières et une brigade de cavalerie. Je traverserai le Wisconsin demain, et si l'ennemi se retire par terre, il pensera probablement à traverser cette rivière à une vingtaine de milles au-dessus de la Prairie du Chien; dans ce cas, les troupes à cheval auraient besoin de quelques bateaux pour transporter leurs armes, leurs munitions et leurs provisions. Si vous pouviez nous procurer quelques *Mackinaw boats* et une provision de vivres, vous faciliteriez beaucoup nos projets.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H. DODGE.

AVIS.

ON recevra des propositions cachetées, au bureau d'encan de M. T. Mossy, président des Marguilliers de l'église paroissiale de St. Louis, jusqu'au Samedi 18 du courant, jusqu'à deux heures de l'après-midi, pour la fourniture de CINQ MILLE charretées de sable du fleuve, pour le remblai du nouveau cimetière catholique. 14 août—3

PERDU dans la journée de dimanche, un BILLET de cent piastres, daté du 22 novembre dernier, à un an, tiré par Robert Shaw, endossé par Théodore Ryon. Le paiement de ce billet ayant été arrêté, la personne qui l'a trouvé est priée de le porter au bureau de cette feuille, ou au soussigné, rue Ste. Anne, No. 30.

14 août—3 THOMAS DUMAS.

AVENDRE, AU PRIX COUTANT.

MADAME LOBRE, rue de Chartres, No. 75, a l'honneur d'informer le public, que voulant laisser les affaires, elle vendra son bel assortiment de

MARCHANDISES DE NOUVEAUTÉS,

au prix coûtant, en gros et en détail. 14 août—3

HUILE D'OLIVE en paniers de 12 bouteilles chaque, Vin de Marseille en barriques, et Vin de Frontignan en caisses, à vendre par

AMB. LANFEAR,
14 août—3 rue du Canal, No. 118.

MELASSE.—Quelques barils de Melasse, à vendre par

14 août DUCROS & MORPHY.

PLOMB EN SAUMONS, récemment reçu par le bâteau à vapeur Huron, à vendre par

14 août J. MAGER.

WHISKEY.—160 barils Whiskey, dont une partie anciennement rectifié, à vendre par

14 août STETSON & AVERY.

SAMEDI, entre onze heures et midi, en allant de la rue de Condé à l'encoignure de la rue Bienveille par la Levée, on a perdu un billet de la Banque de l'Etat de la Louisiane. La personne qui l'aurait trouvé est prié de le remettre au bureau de l'Abeille, ou à Melle. Martin, rue St. Philippe, No. 205, où on donnera une récompense honnête. 14 août—1

A VENDRE.

Le fond du *Café et Pensionnat de New York*, situé à l'encoignure des rues de l'Hôpital et Levée, avec tous ses ameublemens et appraux. Cette maison est agréablement placée dans un quartier commercial, et depuis son établissement jusqu'à présent, elle est bien achalandée.

Pour les Conditions, s'adresser au propriétaire sur les lieux. 11 août.—☞

LE soussigné offre à vendre sa mulâtresse EMILIE, avec ses trois enfans William, Betzey et Caroline, elle est excellente couturière, plisseuse, bonne domestique de maison, et peut faire la cuisine pour une petite famille. Elle parle le français et l'anglais et est habituée au climat de ce pays ci ; elle est garantie des vices et maladie prévsu par la loi.

11 août THEODORE NICOLET.

54 Sacs Café vert de la Havane, à vendre par

11 août VICTOR DE LA COVA & FRERE, No. 51 rue St. Louis.

AVIS.—JACOB LEVY a transporté son magasin d'encan au No. 20, rue St. Louis. 11 août.

REÇU par la polacre Tres-Amigos de Barcelone,

20 pipes
200 demi do. } vin de Catagne,
40 barils
20 balles bouchons,
40 sacs noisettes,
80 balles de 10 rames papier à enveloppes de la Havane,
128 sacs café, par la goëlette Tita de la Havane,
240 sacs café,
100 caisses de sucre blanc, par la goëlette Bien-Aparécida,
74 caisses sucre blanc,
302 sacs café. ESTEVANELL & COURVAL,

11 août—3 Rue de la Nouvelle-Levée, No. 6.

CHAUX.—450 barils Chaux, de qualité supérieure, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

9 août

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des Testaments*—Vendredi, 14 septembre 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la communauté de biens qui a existé entre M. Pierre Peyroux et feu son épouse Marie Eulalie Peyroux, les esclaves et propriétés ci-après, savoir:

Joseph, nègre âgé de 26 ans, charretier, un peu peintre et cuisinier; *Myrthée*, négresse américaine, depuis son enfance dans le pays, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique, avec son enfant nommé Auguste, mulâtre de 6 ans, la dite Myrthée ayant eu une affection de poitrine dont on croit qu'elle est guérie; *Eugénie*, négresse américaine, âgée d'environ 55 ans, blanchisseuse; *Maria*, fille d'Eugénie, âgée d'environ 20 ans, domestique et sujette aux crises, avec ses deux enfans, nommés Louise, mulâtresse de 2 ans et 3 mois, et Cazenne, mulâtre de 5 mois; *Jean-Baptiste*, fils d'Eugénie, créole, d'environ 15 ans, manœuvre; *William*, fils d'Eugénie, créole, d'environ 13 ans; *Sophie*, négresse d'environ 35 ans, marchande; *Thérèse*, négresse créole d'environ 45 ans, adonnée à la boisson.

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue des Français, entre les rues des Grands Hommes et Craps, ayant, mesure française, 50 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Jupiter, nègre libre, et de l'autre par celle de Jean Maurice Chevalier, avec les faubourg des Marais, ayant 50 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Jupiter, nègre libre, et de l'autre par celle de Jean Maurice Chevalier, avec les édifices qui sont dessus.

Un Terrain situé au même faubourg, à l'encoignure des rues Moreau et Champ-Elysées, ayant 120 pieds de face à la première, sur 170 pieds de profondeur et face à la dernière; 120 pieds desquels dit, 170 pieds de face n'ont que 120 pieds de profondeur, et les 50 autres pieds une profondeur de 145 pieds; avec les édifices qui sont dessus.

Un Terrain situé en cette ville, rue Bourbon, entre les rues de l'Hôpital et Ursulines, ayant 15 pieds français de face, sur 86 de profondeur, et borné d'un côté par la propriété de M. Duguy, et de l'autre par celle de M. Jacques Vitaut, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: Les esclaves payables un tiers comptant, un tiers à 6 mois et un tiers à 12 mois, et les propriétés un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux